

*cum* seulement dans une charte du XIII<sup>e</sup> siècle publiée par Baluze, qui se place entre les années 1122 et 1156 (1). Mais déjà en 999 l'église de Taluyers avait été donnée à l'abbaye de Cluny, par un nommé Blitmode (2). Le testament de l'archevêque Renaud (1226) donne à ce village le nom de *Taluyes*. Il en est de même de la charte de fondation de la chartreuse de Sainte-Croix (1280) (3). Avant que la dénomination actuelle de *Taluyers* ait prévalu, cette localité a été souvent appelée *Taluy*. Ce dernier nom viendrait-il du celtique *tal*, éminence, et de *uy*, bois ? Cette étymologie semblerait confirmée par la situation de Taluyers sur un plateau dont le versant oriental était couvert naguère d'un bois assez vaste et fameux dans les traditions du pays par ses histoires de voleurs. Nous ne savons si Taluyers faisait partie de l'*ager Gofiacensis*. Ce fait est probable ; cependant quelques personnes pensent qu'il figure comme chef-lieu d'un *ager Talviacensis*, dans le cartulaire de l'abbaye de Cluny, dont relevait son prieuré. Mais c'est là un fait qui ne peut être éclairci que par la publication de ce cartulaire, dont aucune charte, du reste, suivant une lettre que nous a écrite M. Aug. Bernard, ne ferait mention de Taluyers.

Taraviacus. *Tartaras* (canton de Rive-de-Gier, Loire). M. Aug. Bernard propose dubitativement *Taravet* (commune d'Orliénas). Mais la charte qui fait mention de

(1) *Miscellanea*. V. p. 452.

(2) Dom Estiennot. *Antiquitates variorum dioces. Galliae*. — Latour Varan, Biblioth. forézienne, p. 33.

(3) Archives du Rhône, armoire Gad. — Obituaire de l'église de Lyon, p. 292. — Mazures de l'Île-Barbe, p. 535.